

Commune d'ESSÔMES-SUR-MARNE 1, Rue de l'Abbaye BP 6 02400 ESSÔMES-SUR-MARNE

## **REGLEMENT CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022**

#### Article 1: Objet du concours

Le concours des « Maisons Fleuries » a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants d'Essômes sur Marne en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs maisons et balcons.

#### Article 2 : Modalités de participation

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la Commune dont les aménagements sont visibles de la route, sur inscription et sur sélection du jury. Les participants autorisent la Commune à utiliser sur tous les supports de communication les photos du fleurissement prises à partir de la voie publique dans le cadre de ce concours.

### Article 3 : Catégories

Ce concours comporte 2 catégories :

Catégorie 1 : Maison / jardin Catégorie 2 : Balcon / terrasse

#### Article 4 : Critères de sélection et notation

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

- Aspect général / propreté
- Ampleur du fleurissement
- Diversité / choix des végétaux
- Harmonie / contraste / couleurs

#### **Article 5 : Composition du jury**

Le jury du présent concours, placé sous la présidence de la vice-présidente de la Commission Fêtes & Cérémonies sera composé de personnalités diverses et volontaires :

- 1 élu du Conseil Municipal
- 1 agent municipal représentant les espaces verts
- Des habitants de la Commune

#### Article 6 : Sélection

Le jury de sélection visitera les participants de la Commune pour attribuer individuellement une note selon les critères de l'article 4 pour chaque réalisation.

La sélection pour des lauréats sera effectuée selon la moyenne des notes attribuées par chaque jury.

#### **Article 7 : Récompense**

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un prix

# Article 8 : Modification du présent règlement

La Commune se réserve le droit de modifier le présent règlement avant chaque édition du concours

#### Article 8 : Remise des prix

Les lauréats seront personnellement informés de leur classement par courrier et de la date de remise officielle des prix.

Les résultats seront diffusés sur le site internet de la Mairie.

A l'issue de la remise des prix, un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité.